



Projet pédagogique 2024/2025

N° agrément : 035ORG0048

Adresse : 5 rue de Suède 35200 Rennes

Tél : 02.99.51.61.70

Mail : mjcmaisondesuede@gmail.com

1. Présentation de la MJC

La MJC Maison de Suède est une association loi de 1901, représentée par son Président, Monsieur Victor SIMON et son conseil d'administration élu parmi les membres adhérents lors de l'assemblée générale.

Son financement est assuré par des subventions (la ville de Rennes, l'État et le Conseil Général), des prestations de service comme la CAF et bien sûr les participations des familles.

La MJC Maison de Suède est un espace de rencontre, un lieu pour "agir et vivre ensemble" permettant de mettre en œuvre des propositions diversifiées. L'équipe éducative veille particulièrement à la notion de respect des personnes, des règles de vie collective, du matériel, des locaux, de la confidentialité et lutte contre toute forme d'exclusion.

2. Présentation du territoire

1. Portrait du quartier (Extrait du contrat de ville 2024/2030)

« Entre tours et verdure, Bréquigny-Champs Manceaux – Les Clôteaux présente une mixité urbaine : du logement individuel privé aux grands ensembles sociaux nés dans les années 60. Une réhabilitation du parc locatif est en cours.

Le quartier bénéficie de grands espaces qui le coupent en trois îlots : des établissements scolaires dont le plus grand lycée de Bretagne, un complexe sportif avec une piscine olympique, des parcs et nombreuses zones de verdure et des commerces de proximité. Ainsi, le quartier offre de multiples usages qui rayonnent au-delà des seuls habitants et habitantes du quartier. Riche de solidarités et de coopérations entre associations et habitant.es, ces derniers font, malgré tout, face à des vulnérabilités socio-économiques marquées. Certains espaces de vie sont investis par le trafic de stupéfiants. Ce projet de quartier est construit autour de l'espace public comme espace citoyen favorisant le "vivre ensemble" pour permettre aux habitant.es d'être acteurs, à l'instar des enfants qui ont voté récemment au budget participatif pour l'installation d'une tyrolienne. »

2. Données du quartier (Source : APRAS)

- Population :
 - Le quartier compte 5 271 habitants et habitantes
 - 40,5 % de la population globale a moins de 25 ans
 - 46,4 % des enfants de moins de 18 ans sont en situation de vulnérabilité
 - 12,1 % des familles sont des familles monoparentales

- Éducation :
 - 58 % des 15-24 ans sont scolarisés
 - 15 % des 18-24 ans sont en situation de "décrochage"
 - 63 % de la population a un niveau inférieur au bac
- Logement :
 - 1 989 logements locatifs sociaux soit 73 % des résidences principales
- Revenus :
 - 43,1 % de taux de pauvreté
 - 999 foyers sont à bas revenus (revenus disponibles équivalent à moins de 1 135 euros par unité de consommation)
 - 44 % des familles sont allocataires de la caisse d'allocation familiale
- Sécurité :
 - Une progression assez forte du sentiment d'insécurité depuis 2018 liée en grande partie à la montée du trafic de drogue
- Isolement :
 - 47,1 % des ménages sont composés d'une seule personne

3. Intentions éducatives

La MJC Maison de Suède se définit donc comme **une structure de proximité** et le « quartier » est au cœur des préoccupations et du projet. Le projet éducatif aime à définir l'objectif de la structure comme de proposer « un lieu pour agir et vivre ensemble » afin de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, permettre à tous d'accéder à l'éducation et participer à la construction d'une société solidaire.

L'association souhaite donc encourager l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne en se revendiquant comme acteur de l'éducation populaire et en s'appuyant sur un atout majeur qui est **la proximité avec les habitants du quartier**.

Cette action est définie autour de plusieurs secteurs d'activité que sont la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les adultes et les « jeunes adultes ».

4. Objectifs du projet pédagogique

Nous avons définis trois objectifs pédagogiques pour notre projet :

- Favoriser la mixité sociale, culturelle et la relation filles/garçons
- Permettre l'accès aux loisirs pour toutes et tous
- Accompagner l'émancipation de notre public

5. Les moyens mis en œuvre

1. Favoriser la mixité sociale, culturelle et la relation filles/garçons

Objectifs	Actions
Travailler la place des filles dans la structure et dans le quartier	<ul style="list-style-type: none"> - Salle dédiée aux filles - Projet des 10 commandements
Organiser des événements permettant la rencontre des habitants du quartier et notamment les enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Comité des fêtes: groupe d'habitants organisant avec l'équipe les événements (un groupe de jeune participe aussi) - Aide des jeunes sur les événements (tenue de stand) - Mise en avant des cultures sur des événements (droits culturels)
Créer des projets en commun (Filles / Garçons) pour travailler sur les préjugés et stéréotypes de genre notamment chez les adolescents	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers cuisine, ciné-débats, jeux de société - Projet maraude - Sorties de loisirs (sorties communes) - Action de prévention sur les réseaux sociaux

2. Permettre l'Accès aux loisirs pour toutes et tous

Objectifs	Actions
Permettre à des familles en difficulté de bénéficier de temps de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des tarifs adaptés - Faciliter la mobilité par la proposition de divers moyens de transport gratuit ou à faible coût (bus, car, minibus...) - Proposer des séjours à moindre coût - Accompagner les familles de manière individualisée lors des inscriptions des vacances
Développer l'ouverture d'esprit	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un panel d'activités variées (culturelle, sportive, numérique...) par lesquelles l'enfant pourra expérimenter et découvrir ses capacités physiques et intellectuelles. - Mise en place d'ateliers thématiques encadrés par des professionnels, animateurs ou intervenants extérieurs (modélisation 3D, théâtre, cuisine...)

<p>Favoriser l'implication des parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps conviviaux entre parents et enfants. - Proposer aux parents d'accompagner leurs enfants lors de sorties de la MJC. - Pérenniser les espaces parents
<p>sensibiliser le public aux notions de développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En s'appuyant sur les initiatives habitants (organisation de session de ramassage de déchets) - Initier le public à une bonne compréhension de la gestion du tri sélectif dans nos différents lieux d'accueil par la mise en place de poubelles spécifiques (CV Petits Citoyens) - Réduire la consommation de papier en communiquant les programmes en version numérique - Proposer des goûters équilibrés (avec des fruits de saison, circuit court) aux enfants - Organiser des ateliers cuisine pour sensibiliser au mieux manger - Utiliser les transports en commun pour limiter l'impact environnemental
<p>Sensibiliser aux outils du numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ateliers (modélisation 3D, jeux vidéo, stop motion) - Prévention aux risques liés aux réseaux sociaux - Projet restauration borne arcade - Aide aux devoirs (pronote)
<p>Permettre aux enfants de partir en vacances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisations de séjours, thématiques ou pas, tout au long de l'année (vélo, sportif, ferme...) - Organiser des séjours permettent à des fratries de se retrouver (Trémelin)

3. Émancipation et accompagnement des jeunes

Objectifs	Actions
<p>Participer à la lutte contre les phénomènes de délinquance et accompagner les jeunes exposés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sorties, activités, intervenants sur des thèmes spécifiques. - Accompagnement individualisé

<p style="text-align: center;">Favoriser l'ouverture et l'accompagnement des jeunes en développant leurs compétences numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager notre public à utiliser les technologies numériques et l'utilisation d'internet de manière responsable en leur proposant des ateliers (Imprimante 3D, Jeux en réseaux, borne emploi) - Accompagnement individualisé (Rédaction CV, lettre de motivation, recherche d'alternance, formation, aide aux devoirs)
<p style="text-align: center;">Accompagner les jeunes pendant leur scolarité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les jeunes quand ils sont exclus ou en mesure de responsabilisation (accueil, travail sur le rythme, comportement) - Aide aux devoirs. - Être un soutien quotidien auprès des jeunes pour leur avenir (CV, lettre de motivation, contact pour les stages)
<p style="text-align: center;">Développer leur autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Projet Maraude - Visites culturelles - Accueil des stagiaires - Accompagnement à la création de leurs programmes d'activité (mercredis, vacances, "les lundis cuisine", séjours...) - Laisser le choix aux enfants de faire ou ne pas faire.

6. Les locaux

L'activité de l'Association se déroule aujourd'hui sur 5 sites différents :

- **La « Maison de Suède »** située au 5 rue de Suède accueille le pôle administratif et l'accueil de la MJC. Dans ce lieu est également organisé l'accueil « Jeunes », « Jeunes adultes » et « Parentalité ».
- **La Ludothèque** située en bas de la tour du 1 allée de Göteborg, accueille la tranche des 6/7 ans pour l'accueil de loisirs le mercredi après-midi et les vacances scolaires. Une proposition d'activités pour les assistantes maternelles et les enfants de 3 mois à 3 ans est également proposée sur ce lieu.

- **Le local du 3 square de Stockholm**, en bas de la tour, accueille principalement l'aide aux devoirs des 6/12 ans (lundi, mardi et jeudi) ainsi que les activités concernant le public des 8/9 ans (mercredis et vacances scolaires).
- **Le Manoir des Chalais**, situé au 36 boulevard Albert 1er accueille le public 6/12 ans durant les temps périscolaires. Un accueil de loisirs pour les 10/12 ans est organisé le mercredi après-midi et les vacances scolaires.
- **Deux locaux en bas de tours dans le square Charles Dullin**. Au n°43, un accueil du lundi au vendredi est proposé pour les 6/17 ans (créneaux différents selon les tranches d'âges). Et au n°55 du square, l'aide aux devoirs est organisée le mardi et jeudi soir pour les 6/11 ans.

7. Présentation des missions de la MJC

Nous souhaitons avoir une structure ouverte à tous et nous avons fait le choix d'avoir une adhésion à un tarif peu élevé, à savoir 6 €.

A. Périscolaire

- **Accompagnement à la scolarité**

Le coup de pouce scolaire est un projet d'accompagnement à la scolarité à destination des enfants du quartier. Il est ouvert les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires). L'accueil s'effectue au Manoir des Chalais, 36 boulevard Albert 1er.

L'aide aux devoirs est un accompagnement individuel proposé aux enfants âgés de 6 à 12 ans avec une équipe de bénévoles (retraités, étudiants, habitants du quartier). Les activités proposées durant ce temps périscolaire concernent l'aide à l'organisation du travail et l'aide à la compréhension. En parallèle, nous proposons des ateliers sportifs, manuels, numériques, jeux de société et également des sorties culturelles pour notre public (Musée des beaux arts, TNB, Opéra, Hôtel de ville, etc).

Nous proposons également un accompagnement à la scolarité pour tous les collégiens le mardi soir de 16h à 18h30 le soir à la MJC, 5 rue de Suède.

Enfin, sur l'espace Charles Dullin, un accompagnement à la scolarité est également proposé le mardi et jeudi soir de 16h30 à 18h30.

- Accueil informel

Une autre organisation est pensée pour les 13/17 ans. Pour cette tranche d'âge, un accueil informel est mis en place dans les locaux de la MJC au 5 rue de Suède. Les jeunes peuvent venir de 16h00 à 18h45. Pour cet accueil, nous avons fait un choix fort.

Une salle est dédiée seulement à l'accueil des filles. Dans le quartier, il est parfois difficile pour les adolescentes de trouver des espaces où elles se sentent en sécurité. Ce choix a permis de mobiliser ce public et de le retrouver sur notre accueil. Plusieurs projets ont émergé lors de ces moments informels comme le projet des 10 commandements et une animatrice référente a été nommée.

Un autre espace d'accueil est prévu pour les garçons avec un animateur référent. Les jeunes garçons viennent plus facilement que les filles. Des activités (jeux de société, PlayStation, sport) et échanges informels sont proposés aux jeunes de la structure.

Une veille est également faite au sujet de la prévention de la délinquance. Les animateurs ont parfois connaissance de conduites à risque de certains jeunes. Mais aussi de par l'environnement extérieur de la MJC, nous nous devons de travailler la prévention sur cette thématique. De plus, nous observons la présence de plus en plus importante d'adolescents sur des créneaux horaires en dehors des accueils informels (jeunes déscolarisés ou en voie de déscolarisation).

B. Centre de loisirs 6/17 ans

Notre centre de loisirs est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente et à la découverte d'activités. Pour favoriser l'épanouissement de notre public, nous avons fait le choix de scinder notre accueil en différentes tranches d'âge : 6/7 ans, 8/9 ans, 10/12 ans et 13/17 ans. Nous sommes ouverts les mercredis après-midi et toutes les vacances scolaires.

Dans la proposition de nos programmes, nous avons à cœur d'investir les enfants dans l'organisation du fonctionnement de la structure (proposition d'activités, forum des idées, aménagement des accueils, évaluation de ce projet).

Nous proposons également des séjours pour les différentes tranches d'âge sur toute l'année.

C. Parentalité

Le secteur parentalité de la Maison de Suède est dédié à l'accompagnement des familles et à l'entraide entre parents. Il vise à offrir un espace de prévention et de soutien, où les

parents peuvent bénéficier de moments de répit parental tout en échangeant sur leurs expériences. Grâce à une orientation adaptée, ce secteur favorise le partage d'informations et de ressources, permettant ainsi une implication active des parents dans la vie du quartier. Ce soutien mutuel contribue à renforcer les liens familiaux et à créer un environnement bienveillant pour tous.

Nous proposons également des activités aux familles et aux parents tout au long de l'année (sorties familles, ateliers cuisine, bien être, etc).

D. Le sport

Il s'agit d'une thématique importante travaillée à la Maison de Suède. Plusieurs raisons l'expliquent : une augmentation du taux d'obésité, un isolement des personnes croissant, une perte de confiance en soi, la sédentarité qui augmente et un besoin de se dépenser chez les publics jeunes. Pour y répondre la MJC Maison de Suède propose une multitude d'ateliers sportifs à destination de différents publics :

- Stage d'initiation et de découvertes de différents sports collectifs
- Pratique hebdomadaire de la boxe avec prise de licence C-BOXING
- Interventions sportives auprès des écoles
- Futsal quotidien à destination de différentes tranches d'âges
- Salle de musculation

E. Espace Public

L'espace public est un lieu dynamique où nous organisons de nombreux événements sur différentes thématiques et sur toute l'année. Ils sont régulièrement mis en place avec les différents partenaires du quartier (institutionnels ou associatifs). Ces moments festifs favorisent l'intergénérationnel, la mise en avant des cultures, la découverte / la rencontre de l'autre et l'échange avec les ressources locales. L'idée est de créer un environnement positif sur des lieux où les habitants ne sont plus présents. Cette année nous avons souhaité aller plus loin dans la démarche en créant un comité des fêtes. Tous les habitants sont associés, y compris des groupes de jeunes.

F. Espace Public Numérique (EPN)

L'EPN est un lieu destiné à tous les publics (enfants, adultes, personnes âgées). Plusieurs thématiques y sont abordées :

- L'accès aux droits : Une conseillère numérique est présente pour accompagner le public pour des demandes liées aux titres de séjour, au renouvellement de droits CAF, à la demande de permis de conduire, etc. Les habitants ont également la possibilité d'utiliser des ordinateurs en libre-service pour effectuer leurs démarches eux-mêmes.
- L'inclusion au Numérique: Un animateur numérique propose deux fois par semaine des ateliers à destination des habitants. Ces ateliers ont pour objectif de leur permettre de mieux maîtriser l'outil informatique. De plus, tout au long de l'année, des sessions thématiques, comme par exemple sur les risques liés au numérique, sont également proposées.
- La découverte de nouvelles technologies : Un animateur numérique propose plusieurs fois par semaine des ateliers dédiés au numérique. Ces ateliers ont pour objectif d'accompagner les jeunes dans la découverte de nouvelles technologies et outils innovants, comme la modélisation 3D. Ils visent à développer leurs compétences numériques tout en stimulant leur créativité et leur curiosité.

8. Les caractéristiques du public

Afin de mieux accompagner nos publics, nous avons pris le temps d'identifier les différents besoins des enfants/jeunes que nous accueillons selon les tranches d'âges.

- **Les 6/8 ans** : besoin de se dépenser (sauter, courir, grimper), évaluer ses limites physiques, comprendre et savoir pourquoi (posent de nombreuses questions), besoin de s'affirmer dans un groupe, début de la compétition.
- **Les 8/10 ans** : besoin de se dépenser, besoin de se mesurer aux autres, besoin de justice et sentiment d'injustice parfois exacerbé, besoin de créer/s'exprimer et besoin de s'affirmer/prendre des responsabilités.
- **Les 10/12 ans** : besoin de se dépenser, besoin d'espace, besoin de discussion et de concertation, besoin de créer et d'inventer, besoin de confiance, besoin d'indépendance/d'autonomie, besoin de choisir ses activités et besoin de s'affirmer vis-à-vis des adultes.
- **Les 12/14 ans** : le degré de compétition augmente, besoin de repos, la curiosité augmente, remise en cause des valeurs, besoin d'écoute et de reconnaissance,

besoin d'identification, besoin d'autonomie et besoin de prendre des responsabilités.

- **Les 14/17 ans** : besoin de se dépenser à fond mais aussi de rien faire, besoin de se rassurer sur l'apparence physique, besoin d'explorer en profondeur des sujets, interroger ses connaissances et valeurs, aspiration à l'indépendance/autonomie, recherche de ses propres limites, besoin de plaire et d'avoir confiance en soi avec une importance des rapports amicaux/amoureux.

9. L'équipe

A. rôle du directeur

Il coordonne : son rôle est de mettre en place un contexte relationnel bienveillant au sein de l'équipe et avec toutes les personnes du centre, tant enfants que adultes.

Il gère l'équipe : il s'occupe de faire les plannings, organise les temps de réunion et les mène. Il doit être garant du dynamisme de l'équipe et régule les potentielles tensions au sein de l'équipe. Il est garant aussi de la formation des animateurs et doit être à leur écoute.

Il doit gérer le côté administratif et budgétaire du centre de loisirs. Il est aussi responsable du lieu, et du matériel.

Il doit garantir que les écrits du projet pédagogique, rédigé avec l'équipe, soient en cohérence avec le quotidien du centre de loisirs. Tout au long de cette période, il aura bien en tête l'évaluation pour adapter les pratiques ou intervenir sur d'éventuelles failles décelées.

B. rôles des animateurs et animatrices

L'animateur occupe une place privilégiée auprès des enfants :

- Il doit bien connaître les besoins spécifiques de son public pour pouvoir respecter le bien-être et le rythme de chaque enfant en créant un climat propice à chacune des situations (temps calme, jeux, goûté ...)
- Il a un rôle éducatif important sans se substituer à celui de l'école ou des parents. Il doit avoir un contact avec les familles.
- Il est garant et responsable de la sécurité morale et physique de l'enfant.
- L'animateur doit être en mesure d'évaluer ses actions et de proposer un planning d'activités adapté

- Il est en mesure d’animer des temps en préparant en amont ses activités et en vérifiant son matériel pédagogique
- Il met son savoir-faire et son savoir être à disposition des enfants et de l’équipe d’animation
- Il doit parler calmement avec des mots adaptés. Être juste et savoir être ferme pour appliquer les règles de vie en anticipant pour expliquer clairement les consignes sont également des qualités requises.

C. rôle de l'assistant sanitaire

Au sein de la MJC, nous avons plusieurs lieux d’accueil, nous sommes donc obligés de distinguer 2 types d’assistant sanitaire :

- Un des adjoints de l’accueil de loisirs assure un accompagnement sur les questions d’hygiène, de prévention et de sécurité. Il veille au bien-être physique et psychologique des mineurs. Il s’assure d’être en possession des renseignements médicaux, informe les membres de l’équipe de l’existence d’allergies
- Un animateur dans chaque lieu d’accueil (Ludothèque / Stockholm / Manoir / MJC / Dullin) assure les suivis de traitements médicaux. Ils gèrent les petits soins du quotidien et tiennent à jour les trousseaux pharmacie et les registres de soins

D. rôle du cuisinier (lors des séjours)

Il assure la préparation des repas selon un planning de menus préétablis en lien avec l’équipe.

Il veille à prendre les informations auprès de l’assistante sanitaire sur les éventuelles allergies des enfants.

Il veille à l’équilibre dans les assiettes en lien avec la pyramide alimentaire.

E. Accueil des stagiaires

Le Stage est devenu un outil d’animation de la jeunesse qui traverse tous les secteurs. Nous sommes régulièrement sollicités par des jeunes adolescents et jeunes adultes pour les accueillir ou les soutenir dans leur recherche. Nous sommes reconnus par les organismes de formation pour la qualité de notre accueil. En effet, nous essayons durant les périodes de stages de mettre les jeunes dans les meilleures conditions possibles pour la validation de

leur projet de formation. Nous proposons un suivi personnalisé afin de répondre au mieux aux attentes des organismes de formation et aux besoins des stagiaires. Nous profitons des liens générés avec les jeunes pour identifier des freins et des leviers qui participent à leur émancipation.

10. L'aménagement sur les différents lieux d'accueil

Les espaces sont aménagés afin de pouvoir agir sur les attitudes et les comportements des enfants. À leur tour, ils peuvent agir sur cet environnement réfléchi qui invite au rangement et à finir son activité sans la présence de l'animateur. Bien sûr au préalable, ils auront été sensibilisés à l'utilisation des outils et au rangement de ceux-ci afin d'être autonomes dans la réalisation de leur projet comme dans le rangement de l'objet et des outils.

Nous avons différents lieux pour accueillir les enfants (liste des locaux énoncée plus haut).

Chaque accueil est aménagé de manière différente en fonction des tranches d'âge.

A la ludothèque, par exemple, pour les 6/7 ans, différents coins sont prévus (dinette, poupée, jeux de société, jeux de construction, coin lecture...)

11. Les repas

Sur l'accueil de loisirs :

Nous n'avons pas de restauration sur place. Les enfants rentrent manger chez eux. Pour les ateliers cuisine, nous avons toutefois une cuisine aménagée. Dans ce cas, nous respectons les règles d'hygiène et de sécurité exigées par le DDCSPP.

En séjour :

Le temps de repas est important pour les enfants et le fonctionnement du centre de loisirs.

Il a été présenté dans la journée type mais il reprend ces éléments :

- Les plats sont disposés sur les tables des enfants et ils se servent avec la quantité qu'ils souhaitent.
- Les animateurs peuvent manger à leur table ou manger avec les enfants. Ces temps seront en alternance pour à la fois laisser les enfants en autonomie mais aussi créer des moments privilégiés avec les animateurs.

- Les animateurs, tout au long du séjour, feront une sensibilisation au gaspillage alimentaire. Nous pensons que laisser les enfants se servir seul pourra aider à rendre acteur les enfants dans cette démarche.
- Une roue des tâches sera présente dans l'espace restauration et les groupes d'enfants réaliseront celles-ci (installation de la table, nettoyage des tables, balai et repos). La roue tournera chaque jour.

12. Journée type

Nous avons différents types d'accueil en fonction des périodes (périscolaire, mercredis et périodes de vacances). Voici une journée type durant les vacances :

Horaires	Action	Enfants	Animateurs
9h00- 10h00	Installation		Mise en place de l'activité "Petits déjeuners créatifs" Temps d'échanges en équipe Temps de préparation des activités de l'après-midi
10h00	Accueil des enfants et des familles	Les enfants et leurs familles arrivent de manière échelonnée	Un animateur est présent pour accueillir les personnes et pointer les enfants sur la tablette Les autres animateurs s'occupent des enfants sur les espaces collectifs
10h00- 11h30	Activité	Participation aux activités avec les animateurs en privilégiant les petits groupes	Les animateurs et animatrices proposent les activités, les mènent en incluant tous les enfants, en cohérence avec les intentions éducatives détaillées plus haut Ils sont attentifs à ce que tous les enfants se sentent à l'aise. Si besoin, un des animateurs peut se détacher pour accompagner un enfant sur un besoin individuel
11h30 – 12h00	Jeux libres + retour à domicile	Après le temps d'activité, les enfants ont un nouveau moment où ils peuvent aller jouer dehors ou rester en salle d'activité selon l'envie de chacun Les parents viennent chercher leurs enfants car nous ne faisons pas de repas à la MJC	Les animateurs restent auprès des enfants et anime ce temps informels Un animateur est présent pour accueillir les parents et "contrôler" les sorties des enfants

14h00-14h30	Temps d'accueil sur les différents secteurs	Les enfants et leurs familles arrivent de manière échelonnée	Comme le matin : Un animateur est présent pour accueillir les personnes et pointer les enfants sur la tablette Les autres animateurs s'occupent des enfants sur les espaces collectifs
14h30 – 16h30	Activité	Participation aux activités avec les animateurs en privilégiant les petits groupes	Les animateurs et animatrices proposent les activités, les mènent en incluant tous les enfants, en cohérence avec les intentions éducatives détaillées plus haut Ils sont attentifs à ce que tous les enfants se sentent à l'aise. Si besoin, un des animateurs peut se détacher pour accompagner un enfant sur un besoin individuel
16h30-17h00	Goûter	Les enfants iront se laver les mains après l'activité et mangeront le goûter	Les animateurs distribueront le goûter et pourront faire participer les enfants dans la préparation et la distribution de celui-ci
17h00 – 17h30	Temps collectif ou en autonomie	Les enfants participeront à ce temps collectif ou en informel	L'équipe animera soit un temps collectif ou un temps plus informel selon les journées et le rythme des enfants
17h30-18h00	Départ échelonné	Départ des enfants	Un animateur s'occupera du pointage de départ et les autres seront avec les enfants

13. La prise en compte du handicap, l'intégration des personnes en situation de handicap

Toutes les demandes seront prises en compte en veillant à assurer un accueil optimal de l'adulte et/ou de l'enfant dans le groupe.

Un dialogue clair avec les familles permettra de l'organiser au mieux tant pour l'enfant lui-même que pour sa famille, les autres enfants et les animateurs. L'association se dotera des moyens nécessaires pour cet accueil dans la limite de ses possibilités matérielles, humaines, financières et pédagogiques. En outre, elle peut conventionner avec tout organisme

compétent susceptible de contribuer à l'accueil optimal de l'enfant dans ses centres de loisirs.

Si cela concerne un mineur, avant l'accueil, le responsable du secteur concerné rencontrera les parents et l'enfant afin de mettre en place les conditions d'accueil de l'enfant et un accompagnement dans les meilleures conditions :

- L'aménagement du planning
- L'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc...

L'idée n'étant pas de le surprotéger et de le distinguer du reste du groupe mais d'être à l'écoute de ses besoins spécifiques en affectant le moins possible sa participation à la vie du groupe. L'équipe d'animation trouvera des moyens de sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant en situation de handicap. Comme indiqué, les solutions trouvées pour une pleine intégration de l'enfant ne devront jamais l'isoler et il faudra en permanence viser et questionner son intégration.

L'association évaluera ses limites quant à sa faculté d'intégration en fonction des demandes et se réserve le droit de refuser l'accès à un enfant ou un à jeune dans la mesure où il y aurait prise de risques non maîtrisables pour l'équipe pédagogique, le groupe d'enfants ou l'enfant lui-même ou un manque de moyens permettant l'accueil dans de bonnes conditions.

14. La relation aux parents

En lien avec l'accueil du matin et du soir, nous souhaitons que notre MJC soit un lieu de sociabilisation à la fois pour les enfants mais aussi les parents. Nos différents accueils sont en plein cœur de Bréquigny. Il s'agit d'un lieu central du quartier et nous souhaitons en faire une force pour la mixité de nos publics.

Nous mettrons en place plusieurs temps conviviaux dans l'année avec les familles pour présenter des activités réalisées par les enfants ou simplement faire des jeux tous ensemble.

Nous organisons également des sorties et des séjours en famille pour qu'ils puissent se retrouver sur des temps ludiques, à l'extérieur du quartier.

Enfin, le temps des inscriptions est pour nous un moment privilégié avec les parents. Après plusieurs tentatives, nous avons trouvé un mode de fonctionnement adapté aux habitants.

Des rendez-vous individuels sont organisés avec les familles à la rentrée, en septembre et avant chaque période de vacances. C'est un temps d'échange privilégié pour aborder différents sujets (les programmes, le scolaire, s'il y a des problèmes financiers).

15. CIDE

Le directeur en amont de l'ouverture du centre de loisirs aura pris un temps pour informer et former les animateurs sur la Convention Internationale des droits de l'enfant. Ce temps permettra également de réfléchir collectivement pour mettre en place des temps d'animations pour les enfants afin de leur donner quelques informations ludiques sur leurs droits.

16. Transition écologique

Les ACM sont des lieux d'engagement uniques pour favoriser les conditions de la transition écologique et s'inscrire dans une démarche éco-responsable.

Ainsi, la MJC s'engage à mettre en place différentes actions pour être en accord avec cet enjeu. Le tri des déchets, des actions de ramassage ou une proposition de goûter sont des exemples d'actions concrètes mises en place.

17. Violences sexistes et sexuelles

L'équipe veillera à prévenir toute forme de violence physique et mentale dans notre centre de loisirs.

Le rôle de l'adulte est surtout dans la prévention de toutes formes de violences sexistes et sexuelles. La protection des enfants est un impératif qui s'impose à tous. Il s'agit d'un droit notifié dans la CIDE. En fonction des tranches d'âge nous adapterons notre discours et dans la mesure du possible nous veillerons à passer des messages de prévention de manière ludique pour qu'ils soient audibles et compréhensibles pour les enfants.

18. Démarches d'évaluation

Nous considérons l'évaluation comme un outil au service de la démarche de progrès qui vise à l'amélioration continue de nos actions. C'est aussi un outil de responsabilisation des acteurs du projet, d'acquisition d'expériences et de mobilisation des équipes éducatives.

L'évaluation est conçue comme un processus continu, dynamique, permanent, et partagé par l'ensemble des acteurs éducatifs, en particulier les bénéficiaires de nos actions.

Les méthodes d'évaluation choisies s'inscrivent dans une perspective de confiance qui vise à augmenter la qualité des projets dans une démarche partenariale.

Ainsi, sont organisées régulièrement des réunions entre salariés et sont consacrées à :

- L'information
- La régulation
- L'évaluation et le bilan
- L'organisation et la préparation des activités

Les apports et réflexions communes donneront lieu à l'analyse de nos actions, c'est un moyen de prendre du recul par rapport à notre pratique. Cette évaluation constante nous permettra de nous adapter en fonction de la demande et du besoin des enfants :

- Le fonctionnement
- Les projets d'activités
- L'aménagement
- Les sorties

Les outils d'évaluation sont tout d'abord :

- Observation et discussion des enfants
- Analyse des plannings
- Les grilles d'évaluation
- Les discussions avec les parents